

# ÉNERGIE SOLAIRE

Centrale au sol - Fabrègues



ALBIOMA

Producteur d'énergie renouvelable indépendant

2025

# SOMMAIRE

**P.3**

ALBIOMA, UN  
PRODUCTEUR D'ÉNERGIE  
RENOUVELABLE  
INDÉPENDANT

**P.8**

NOS SOLUTIONS  
PHOTOVOLTAÏQUES

**P.4**

UN ACTEUR MAJEUR  
DU SOLAIRE EN  
FRANCE ET DANS  
LES OUTRE-MER

**P.10**

L'AGRIVOLTAÏSME,  
NOS SOLUTIONS  
PHOTOVOLTAÏQUES  
SPÉCIALEMENT  
PENSÉES POUR LE  
MILIEU AGRICOLE

**P.5**

NOTRE PRÉSENCE  
EN FRANCE  
HEXAGONALE

**P.12**

L'INNOVATION,  
CLÉ DE VOÛTE  
DE LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

**P.6**

LA RÉPARTITION  
GÉOGRAPHIQUE  
DE NOS PRINCIPALES  
IMPLANTATIONS

**P.14**

VALORISER VOS  
ACTIFS FONCIERS :  
MUTUALISONS  
NOS ÉNERGIES

**P.7**

NOTRE EXPÉRIENCE  
SE TRADUIT DANS  
NOS RÉFÉRENCES

**P.16**

CE QUI FAIT NOTRE  
DIFFÉRENCE

# ALBIOMA

## le Groupe

### UN PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE INDÉPENDANT

**Implanté en Outre-mer français, en France hexagonale, à l'île Maurice, au Brésil, au Canada, en Australie et en Turquie, Albioma s'engage sur le long terme avec ses partenaires pour garantir la production d'une énergie fiable et durable. Nos équipes développent et mettent en œuvre des solutions sur mesure pour accélérer la transition énergétique.**

#### BIOMASSE :

Albioma a développé depuis 30 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

#### SOLAIRE :

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage, ainsi qu'en France hexagonale.

#### GÉOTHERMIE :

Depuis 2021, le Groupe se développe dans la géothermie, avec l'acquisition de 2 centrales en Turquie. Albioma a par ailleurs obtenu un premier permis exclusif de recherches pour développer le potentiel géothermique de La Réunion.



Pour en savoir plus :



## En 2024

# 844

EXPERTS  
DONT 125 DANS LE SOLAIRE

# 808 M€

DE CHIFFRE  
D'AFFAIRES

# 268 M€

D'EBITDA

# >1 GW

DE CAPACITÉ TOTALE

# 2,4 M

DE PERSONNES  
ALIMENTÉES  
EN ÉLECTRICITÉ



# ACTEUR majeur du solaire

**Depuis 2005 en Outre-mer,  
et depuis 2009 dans l'Hexagone,  
nous sommes fiers de nous  
positionner en tant que leader  
de la production d'énergie solaire.**

Albioma, première société française à obtenir une triple certification Qualité Sécurité Environnement (QSE), est un pionnier du photovoltaïque dans les territoires d'Outre-mer. Forts de notre expérience dans ces zones non interconnectées (ZNI) où nous produisons de l'électricité à partir de biomasse thermique, relever les défis liés à la transition énergétique avec les énergies intermittentes comme le solaire a constitué notre premier défi.

Aujourd'hui, nous jouons un rôle crucial dans l'augmentation de la production d'énergie renouvelable grâce à nos projets solaires innovants intégrant le stockage d'énergie. Cette technologie permet de compenser l'intermittence des installations solaires classiques, assurant ainsi une production stable et prévisible, même face aux aléas météorologiques.

Grâce à notre expertise reconnue et dans le cadre de notre stratégie de diversification, notamment à l'international, nous avons étendu notre activité solaire au Brésil. Cette expansion témoigne de notre engagement à promouvoir une transition énergétique durable et à répondre aux besoins croissants en énergies renouvelables à l'échelle mondiale.



## Au cœur de la stratégie RSE (Sociétale des Entreprises) : concilier production d'électricité et respect de l'environnement

- Pour l'implantation de ses installations photovoltaïques, le Groupe sélectionne des terrains sans conflits d'usages : surfaces artificielles, comme la toiture du marché de Mamoudzou à Mayotte, ou terrains impropres à d'autres activités. En accord avec des éleveurs, certaines centrales accueillent même des troupeaux d'ovins qui assurent l'entretien des sites.
- Une attention particulière est également portée au recyclage des panneaux solaires qui sont collectés par l'éco-organisme SOREN, agréé par les pouvoirs publics.
- L'activité solaire du Groupe suit en effet des normes strictes en matière d'environnement, de santé, de sécurité au travail et de management de la qualité, comme le prouve l'obtention des certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 faisant référence dans ces domaines.



# NOTRE PRÉSENCE

## en France hexagonale

Avec 41 MWc installés dont 13 MWc au sol et 28 MWc en toiture, Albioma Solaire France est présent depuis plus de 15 ans sur toute la moitié Sud du territoire. Au total, ce sont 180 centrales photovoltaïques qui sont exploitées en propre par les équipes.

Albioma Solaire France maîtrise le développement de centrales en toiture, sur des hangars et des serres agricoles, sur des bâtiments industriels ou directement au sol.

L'accent est également porté sur l'innovation afin de répondre aux besoins et aux enjeux de demain.

Une équipe qualifiée et pluricom pétente accompagne partenaires et clients pendant toute la durée des projets, de la phase de conception à la fin de l'exploitation de chaque centrale.

Les projets sont développés en concertation avec les parties prenantes locales et dans le respect de l'environnement.

Grâce à plusieurs partenariats avec le milieu agricole, Albioma est également présent aux côtés des exploitants pour apporter des solutions agrivoltaïques qui associent production culturale et production d'énergie verte.

Albioma accompagne également les entreprises et collectivités qui souhaitent verdir leur électricité, grâce aux contrats de gré à gré (corporate PPA) et aux contrats d'autoconsommation.

**41 MWc**

DE PUISSANCE  
INSTALLÉE

**180**

CENTRALES  
EN EXPLOITATION



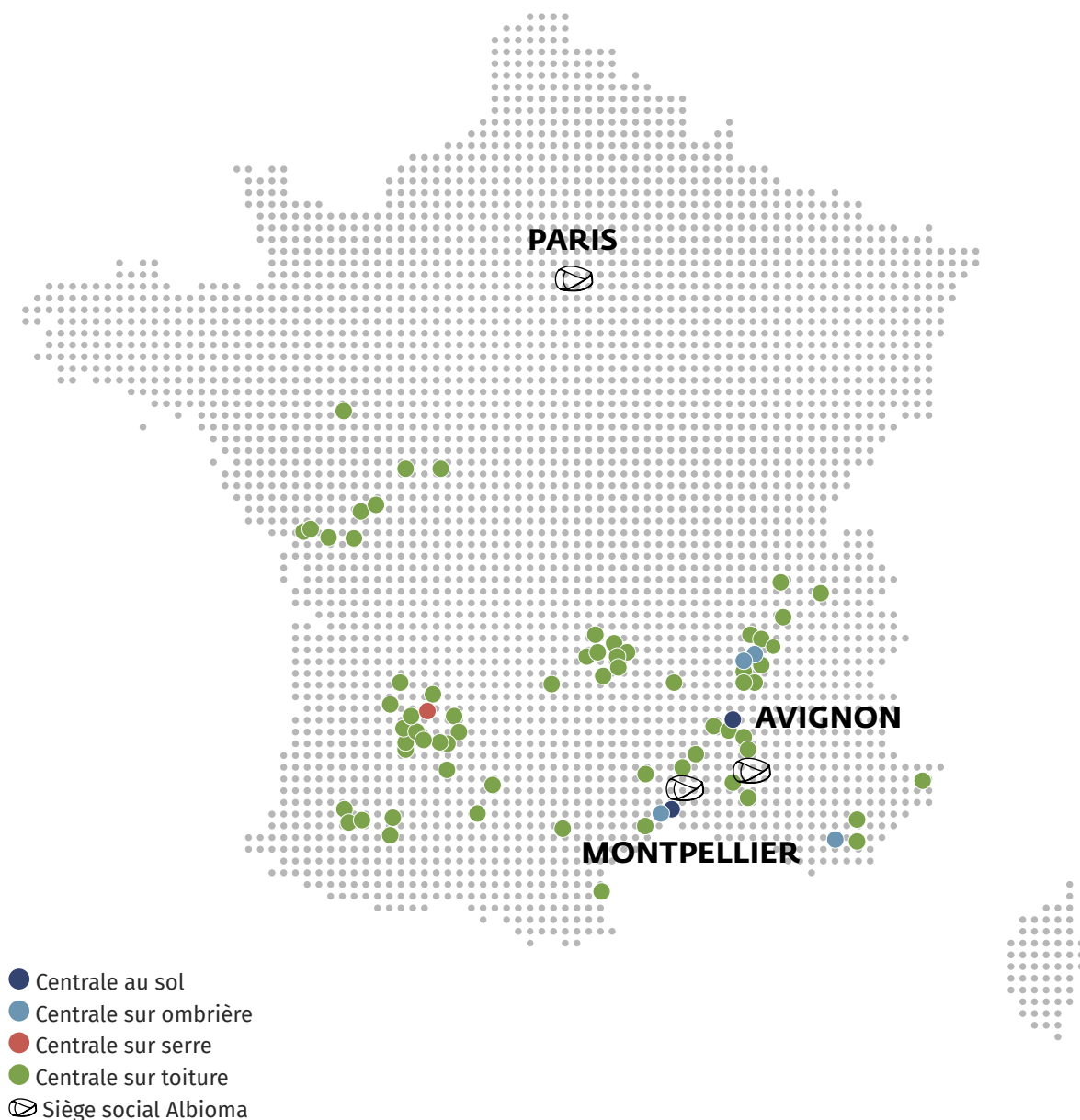
### Des solutions adaptées aux différents marchés professionnels

- **Agriculteurs** : hangars et bâtiments d'élevage de plus de 1 600 m<sup>2</sup>, de serres et d'abris photovoltaïques pour les cultures de plus de 10 000 m<sup>2</sup>
- **Propriétaires de bâtiment** : accompagnement et mise aux normes dans la rénovation de toitures (désamiantage, étanchéité, norme incendie...)
- **Collectivités ou autres propriétaires de parking** : installation d'ombrières photovoltaïques
- **Promoteurs immobiliers et aménageurs** : accompagnement dans les démarches de bâtiment basse consommation avec installation de centrales en toiture, en ombrières de parking
- **Industriels, collectivités et coopératives** : projet en autoconsommation ou contrat de gré à gré pour une maîtrise complète du budget énergie
- **Propriétaires fonciers** : valorisation de terrains sans conflit d'usage (terrains à faible valeur agricole, friches, sites pollués et dégradés, délaissés...)

# LA RÉPARTITION

## géographique

### de nos principales implantations



7 MWc



### Pierrelatte

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Centrale au sol située sur un terrain industriel (25 ha) entretenu par un cheptel de brebis

320 KWc



### Dolon

ISÈRE

Bâtiment dédié au stockage de foin et à l'élevage

1,6 MWc



### Barbe

DRÔME

Centrale installée sur 8 bâtiments, principalement des poulaillers

378 KWc



### Bourg-lès-Valence

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Centrale en autoconsommation, ombrières sur le parking du personnel d'un site industriel

225 KWc



### Rouches

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Centrale solaire en toiture sur un hangar agricole, bardage et intégration paysagère spécifiques

1 MWc



### Serre du lycée Restat

NOUVELLE AQUITAINE

Serre photovoltaïque dans un lycée agricole afin de mener des tests de culture



# NOS SOLUTIONS

## photovoltaïques







**Mise à disposition et tiers financement de bâtiments**  
(hangars, bâtiments d'élevage, serres agricoles, abris de culture)



**Agrivoltaïsme**  
(abris de culture / ombrières d'élevage)



**Installation et location de terrains ou toitures éligibles à l'implantation de centrales au sol sans conflit d'usage**



**Stockage service réseau**

# L'AGRIVOLTAÏSME,

des solutions photovoltaïques spécialement pensées pour le milieu agricole



**7%**

**MODULES BI-VERRE  
« CLASSIQUE »**

► Adapté pour des cultures à faible besoin lumineux et fort besoin d'ombrage

**17%**

**MODULES BI-VERRE  
« MOYENNE TRANSPARENCE »**

► Adapté pour des cultures à besoin lumineux et ombrage modérés

**27%**

**MODULES BI-VERRE  
« HAUTE TRANSPARENCE »**

► Adapté pour des cultures à plus fort besoin lumineux et peu d'ombrage



Les installations agrivoltaïques sont des installations permettant de coupler une production photovoltaïque secondaire à une production agricole principale en permettant une synergie de fonctionnement démontrable.



Les principaux atouts des systèmes agrivoltaïques sont les suivants :

- Mutualisation de deux activités en privilégiant l'usage agricole
- Maintien d'un microclimat favorable à la plante
- Protection des cultures contre les aléas climatiques (grêle, gèle, excès pluviométrique, variation brutale de température,...)
- Régulation efficace de l'humidité par aération latérale
- Contrôle de la température
- Optimisation de l'irrigation

**Grâce à son expérience et ses partenaires,  
Albioma vous accompagne dans le dimensionnement  
de votre projet.**



# L'INNOVATION, clé de voûte de la transition énergétique

## ALBIOMA SOLAIRE OCÉAN INDIEN DÉVELOPPE DE NOUVELLES CAPACITÉS DE STOCKAGE

Avec les mises en service des centrales Portail 2, Fibres, et Service réseau en 2024, le solaire dans la zone océan Indien marque une belle avancée dans sa capacité de stockage, révélatrice d'un métier grandissant chez Albioma Solaire.

En effet, en prenant en compte nos 14 centrales hybrides (10 à La Réunion et 4 à Mayotte) pour une capacité de 12,75 MWh,

et celle du Service réseau à Mayotte pour 15 MWh, nous cumulons près de **28 MWh** disponibles pour soutenir l'intermittence du solaire sur ces deux îles, avec pour objectifs :

- d'améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande ;
- de diminuer les émissions carbone liées à la production d'énergie ;
- d'optimiser la stabilité du réseau.

Centrale solaire avec stockage - Fibres, La Réunion



Centrale solaire - Crèche Sergent, Guadeloupe

## ALBIOMA, LAURÉAT D'APPELS D'OFFRES ZNI EN 2024

**Le Groupe a conforté son statut de leader en 2024, en remportant plusieurs appels d'offres lancés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE).**

### Dans l'océan Indien

Albioma Solaire a été lauréat d'un appel à projets sur la commune de Saint-Pierre à La Réunion pour 16 sites et 3,3 Mwc (écoles et complexes sportifs) ainsi qu'un appel à manifestation d'intérêt des filiales de CDC Habitat ; SODIAC (Société Dionysienne d'Aménagement et de Construction), SEMADER (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Développement et d'Équipement de La Réunion), ACTISEM (concepteur d'immobilier d'entreprise) pour 75 sites et environ 9 Mwc.

Albioma a également remporté un appel d'offres concernant 4 projets : 2 à La Réunion d'une capacité totale de 1,5 Mwc, et 2 à Mayotte, dont un projet de 2 Mwc en toiture pour le RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) et un second de 1 Mwc en ombrières.

### Aux Antilles et en Guyane

Albioma a également remporté la même année plusieurs appels d'offres et manifestations d'intérêts pour des projets d'une puissance totale de 28 Mwc. Ces projets au sol et en toiture sont situés en Guadeloupe

(centre hospitalier de Basse-Terre, ville de Petit-Bourg, ISDnD - Installation de Stockage de Déchets non Dangereux de la Gabarre) et en Guyane (EPFAG - Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Guyane).

**Ces projets remportés consolident le réseau de partenariat et l'ancrage institutionnel d'Albioma.**

Centrale solaire - École Marie Eva Dupuits, Guadeloupe

# VALORISER

**vos actifs fonciers :**  
un accompagnement  
tout au long du projet



## DÉVELOPPEMENT

Sécurisation du foncier

---

Études techniques

---

Conception centrale

---

Demande d'autorisation  
d'urbanisme

---

Demande de  
raccordement

---

Financement

---



## CONSTRUCTION

Consultation  
des entreprises

---

Approvisionnement

---

Coordination des travaux

---

Hygiène et sécurité

---

Gestion du raccordement  
au réseau

---

Mise en service

---



## EXPLOITATION

Suivi de production

---

Maintenance préventive  
et curative

---

Administration facturation

---

Démantèlement  
en fin de contrat

---

Accompagnement

---



# Mutualisons nos ÉNERGIES

En nous associant dans la production d'électricité photovoltaïque, nous faisons le choix d'**un acte responsable qui profite à l'environnement et à l'économie locale.**

En installant des **modules photovoltaïques en toiture**, nous assurons une protection thermique contre le rayonnement solaire qui améliore le confort des occupants.

Ces projets peuvent **créer des synergies** telles que la prise en charge (totale ou partielle) de la réhabilitation de vos sites ou de la rénovation de vos bâtiments.

Nos installations sont dimensionnées selon les normes en vigueur. Elles sont conçues pour **durer au moins 20 ans** et pour résister aux vents cycloniques.

# POURQUOI

choisir Albioma ?

Ce qui fait notre différence





Des **équipes  
expertes  
et dédiées**  
sur chacune  
de nos zones

Un acteur  
industriel,  
**pionnier du  
photovoltaïque**

Des projets  
dimensionnés  
**selon vos  
besoins**

**Une présence  
de long terme**  
sur nos territoires  
d'exploitation

**Un contact unique**  
à vos côtés  
pendant toute  
la durée du projet

**Des partenariats  
de confiance** avec  
les pouvoirs  
publics comme  
avec les acteurs  
privés

**Une robustesse  
financière**  
avérée

**Une opération  
durable  
et écologique**

Une mise  
à disposition  
**d'un outil  
ou un revenu  
supplémentaire**  
sécurisé par  
des contrats de  
longue durée





MONTPELLIER  
**Albioma Solaire**

Ecoparc  
196 rue de la Garriguette  
34130 Saint-Aunès  
France

T. : +33 (0)4 90 87 29 65  
[contact.asfr@albioma.com](mailto:contact.asfr@albioma.com)



AVIGNON  
**Albioma Solaire France**

Ecoparc Courtine  
ZI Courtine  
120 rue Jean-Marie Tjibaou  
84000 Avignon  
France

T. : +33 (0)4 90 87 29 65  
[contact.asfr@albioma.com](mailto:contact.asfr@albioma.com)





